



« **Le Chabot** »

Association de Protection des Rivières Ariégeoises

Assemblée Générale du 3 juillet 2021

L'assemblée Générale 2021 est ouverte à 10 H sur le site de la Belle Verte - Le Vernet d'Ariège en présence de 27 membres présents, 4 procurations sont validées soit un total de 31 voix.

Le mot du Président :

La crise sanitaire qui débute en février 2020 a considérablement influencé les activités de notre association. Depuis avril 2020, les réunions mensuelles sont téléphoniques et nos activités sont soumises aux contraintes de protocoles sanitaires variables.

Pour autant, les activités destructrices des industries - extractives, touristiques, agricoles, commerciales, énergétique, des télécommunication, des transports – et des élus de tous niveaux – des maires au président de la république – ces activités destructrices n'ont pas ralenties, loin s'en faut, les uns préparant les marchepieds législatifs aux autres en simplifiant les procédures, en réduisant les moyens des services de contrôle et de sanction et en écartant ou en criminalisant les citoyens inquiets et vigilants.

Nos interventions auprès des administrations deviennent inefficaces, nos actions sur le terrain ne sont prises en comptes que si elles sont spectaculaires et aux marges de la légalité et de plus en plus, les actions en justice demeurent notre seul moyen, mobilisant des moyens humains et financiers disproportionnés avec ceux de nos adversaires.

Et pourtant, ces adversaires – et je nomme ici l'état et l'industrie – n'espèrent qu'une chose : c'est que nous renoncions. Malgré nos actions, et la science nous en avertit tous les jours, nous nous dirigeons vers des temps difficiles.

L'eau prend de la valeur, elle devient l'objet de conflits comme le sel autrefois.

C'est dire si l'action de notre APNE est plus indispensable que jamais.

Il faut continuer, quoi qu'il nous en coûte.

Les dossiers majeurs de l'année

Une année entière sous le signe du COVID. Ça aurait pu être une année consacrée à faire la pause environnementale, la pause pour réfléchir à notre société de sur-consommation, d'abus, d'inégalités et d'injustices climatiques, sociales, environnementales. Ce sont toujours les mêmes qui trinquent, les pauvres parmi les pauvres, où qu'ils soient dans le monde..

Et bien non, c'est justement le moment choisi par les décideurs et affairistes pour accélérer, enclencher la cinquième et nous envoyer nous fracasser plus sûrement encore contre le mur des bouleversements climatiques et de l'effondrement de la biodiversité.

Alors que tout indique un emballement du réchauffement, ceux-là font comme si les glaciers ne fondaient pas, les sécheresses pouvaient se régler à coup de barrages, le commerce valait plus que nos vies, notre santé, notre avenir, nos souffrances. Ce n'est pas que négation d'une réalité indiscutable, c'est de la boulimie de projets, tous aussi furieux les uns que les autres. "Faire" avant qu'il ne soit trop tard pour le faire ou que le voisin l'ai fait avant.

Alors chacun y va de son supermarché supplémentaire, de sa petite micro centrale qui ne produit quasiment rien mais détruit beaucoup, de son usine à touristes friqués, de son autoroute supplémentaire, de son port gigantesque pour accueillir des tankers de pétrole ! C'est à Port La Nouvelle que ça se passe.

Même l'Andorre qui en rajoute avec son projet d'aéroport international en pleine montagne. Faut dire qu'ils en connaissent un rayon pour aménager, artificialiser, vendre leur paysage et leur nature depuis le temps qu'ils bétonnent.

Mais heureusement les réactions naissent un peu partout, à Montbel, sur le Touyre, à Montégut et à Loubens, en Basse Ariège et sur la Lèze, même en Andorre où les environnementalistes mettent KO la chambre de commerce et d'industrie. Alors ne doutons pas et bon espoir à tous dans nos combats au quotidien.



« Le Chabot »

Association de Protection des Rivières Ariégeoises

Montbel : encore un projet écocide

Non content de vouloir détourner l'eau de la rivière Touyre à Lérans pour l'envoyer dans le lac de Montbel, voilà que surgit un nouveau projet sur le lac "à niveau constant" : une multitude de cabanes de luxe pour clientèle bobo friquée. C'est la double peine pour le Touyre, pour le lac, pour sa faune et sa tranquillité, pour nous, amoureux de la nature et des espaces reconquis.

Montbel devient un symbole de l'appropriation de l'eau et de l'espace !

Avec le projet Coucoo, Montbel devient un nouveau symbole de l'appropriation privée des biens communs que sont l'eau et les espaces naturels, et ce à des fins purement marchandes.

Ce lac artificiel créé dans les années 80 pour l'irrigation, mais dont la partie permanente a pu se renaturaliser assez bien au fil du temps, serait entièrement soumis à des critères de rentabilité, d'exploitation beaucoup moins vertueuse qu'il n'est prétendu :

D'un côté de la digue, un lac pour soutenir une agriculture industrielle qui ne nourrit pas les hommes mais fabrique du maïs pour l'exporter à l'autre bout du monde. Ce maïs produit à grands coups d'eau, d'engrais et de pesticides dans les plaines alluviales de l'Hers, de l'Ariège ou du Lauraguais, qui part approvisionner des élevages industriels gigantesques de bovins, et qui nous revient en steaks concurrencer nos éleveurs traditionnels, ici, en Ariège. Un lac, pur produit donc de cette mondialisation qui détruit notre environnement, nos sols et notre agriculture paysanne nourricière, de proximité et plus respectueuse de notre environnement.

De l'autre côté de la digue, le projet Coucoo propose la réquisition d'un lac pour un tourisme de luxe en direction d'une clientèle de privilégiés qui s'approprie l'eau et les espaces naturels pour son seul usage. Il aura suffi que deux aristocrates pointent le bout de leur nez et déguisent un projet hôtelier juteux en opération séduction pour fasciner nos élus locaux. C'est bien de fascination qu'il s'agit car tout indique l'inverse de ce qui est promis. Un "éco village" c'est bien dans le discours sauf que celui-ci n'a rien d'écologique : il détruit un espace, protégé jusqu'ici, à grands coups de Spas dans les cabanes, de piscine à débordement, de norias de canots et de voiturettes.

Ce village là bouleverse 2 kilomètres et demi de berges, multiplie les accès et les équipements de "viabilisation".

Au bout du compte, il privatise un espace public, car, ne nous y trompons pas, une clientèle prête à payer 250 euros la nuit ne tolèrera pas longtemps la présence à son réveil de promeneurs ou pêcheurs installés pour pique-niquer à 2 mètres d'eux. Bien naïf qui croit l'inverse.

A court terme, on présentera la clôture totale des lieux comme le seul moyen de préserver les quelques rares emplois de services créés.

Une autre voie est possible. Celle de soutenir pour développer le maraîchage et l'agriculture paysanne, nourricière, de proximité, riche d'emplois et respectueuse des sols et des milieux.

Celle d'un tourisme doux, curieux et populaire venu apprendre et découvrir par des sentiers furtifs une nature sauvage venue se réfugier dans des havres de paix comme ici, sur les berges de la Fajane à Montbel.

.... Et à nouveau, contrairement aux affirmations du CD09, pour la ⁿ^{ième} année consécutive Montbel sera encore totalement plein cette année. Comme quoi le projet de détournement du Touyre est vraiment inutile en plus d'être dangereux et très coûteux. Trois fois plus coûteux que le prix du barrage lui même.

Projet d'aéroport international en Andorre

Le 29 mai 2020, des étudiants du secteur aéronautique français publiaient une tribune dans le journal Le Monde pour affirmer leur souhait d'évolution vers un secteur aérien résilient qui respecterait l'accord de Paris consistant à limiter le réchauffement climatique global à 2°C. Ce n'est pas nouveau, voilà des années que les scientifiques alertent sur la responsabilité de ce secteur qui émet notamment du CO² et des oxydes d'azote, d'importants gaz à effet de serre.

Alors que nous devons diminuer nos déplacements en avion, ce mode de transport continue à se développer. Nous étions en train d'atteindre le summum du non-sens avec l'annonce d'un nouveau projet catastrophique pour l'environnement : l'Andorre projetait de construire un aéroport international pour acheminer sur son territoire des clientèles « haut de gamme » (sic) en provenance de l'autre bout du monde. À 2000m d'altitude, en déplaçant une zone humide !



« *Le Chabot* »

Association de *Protection des Rivières Ariégeoises*

En cas de gel, un système de géothermie était même prévu pour chauffer la piste. Est-ce que le progrès consiste réellement à faire atterrir des avions en pleine montagne ? Avec un objectif de 500.000 passagers par an, c'est quasiment l'équivalent de 10 Airbus A320 par jour qui était souhaité !

En plaine, l'artificialisation des sols est déjà une catastrophe. La destruction du milieu fragile de montagne est certes déjà bien avancée en Andorre mais cela justifie d'autant plus de protéger les zones non touchées plutôt que de construire un aéroport international sur une zone humide singulière pour laquelle il est illusoire de croire qu'un déplacement serait envisageable.

On imagine les conséquences catastrophiques du bruit et des vibrations sur la faune telle que le Grand Tétrás ou le Gypaète.

En pleine pandémie causé par la destruction de notre environnement, miser sur le transport aérien de luxe à 2000m d'altitude n'est pas une prouesse mais une menace hallucinante d'écocide ; et ce pour la minorité richissime qui pollue déjà le plus.

C'est à chacun de prendre conscience des limites physiques de la planète, un portefeuille bien garni n'autorise pas une empreinte carbone démesurée !

Nous souhaitons un tourisme durable et des mobilités douces, une nature préservée et accessible à tous ceux qui sont conscients de la nécessité de la préserver.

Du fait de son étendue, l'impact du trafic aérien concerne tous les habitants de la terre. Toutefois, dans notre département frontalier, nous nous sentons d'autant plus concernés par ce projet andorran que l'Ariège prend sa source dans la principauté et qu'il aurait affecté inévitablement notre environnement.

Les associations de protection de la nature et de l'environnement ont demandé aux élus ariégeois de relayer leur opposition franche et déterminée à ce projet d'aéroport en altitude dont les nuisances ne s'arrêteraient pas aux frontières. Elles ont apporté leur soutien aux citoyens Andorrans et associations locales qui ont lutté activement contre ce projet inacceptable **... et qui, aux dernières nouvelles, viennent de gagner**

Cartographie des cours d'eau :

On continue et nous sommes toujours plus nombreux pour dresser l'inventaire.

Notre exemple a servi. Un peu partout en France, des recours sont intentés auprès des juridictions administratives par France Nature Environnement. Ils s'opposent aux arrêtés dits "Arrêtés Fossés", réglementant l'usage des pesticides près des cours d'eau et basés sur la nouvelle cartographie.

A ce jour tous les arrêtés passés devant les juges sont déclarés illégaux.

Nous attendons impatiemment le jugement de celui pris pour l'Ariège qui ne saurait tarder.

En prime nous saisissons Madame la Préfète sur l'illégalité de la procédure d'élaboration et sur le contenu de la charte d'utilisation des produits phytosanitaires -en clair des pesticides - portée par la chambre d'agriculture.

Ces chartes « de bon voisinage » visant à tenir lieu de loi sur les Zones Non Traitées et dont l'objectif est clairement d'acter la réduction des distances de non traitement.

APRA "le Chabot" cité à témoin au procès des Faucheurs Volontaires" au TGI de Foix

21 Faucheuses et Faucheurs Volontaires ont comparu à Foix le jeudi 25 mars 2021. On se souvient qu'ils avaient investi trois jardinerie pour peinturlurer des centaines de bidons de pesticides afin de les rendre impropres à la vente. Notre association a déposé au tribunal en qualité de témoin connaissant la présence et la nuisance de ces produits sur les milieux notamment aquatiques.

Depuis 25 ans, des directives successives ont invité à la réduction de l'utilisation de la chimie sur et dans les sols. Leur application n'a pas répondu aux attentes. En France, c'est l'échec répété des plans Ecophyto. C'est aussi révélateur de la puissante résistance des lobbies producteurs et distributeurs.

Les conséquences sur les eaux souterraines ou de surfaces sont fortes :

* Les plans Ecophyto -3 plans successifs- mesures phares proposées par le Grenelle de l'environnement (3 août 2009), visaient à réduire de 50 % l'usage des produits phytosanitaires sous 10 ans. La Cour des comptes constate au contraire une



« **Le Chabot** »

Association de **Protection des Rivières Ariégeoises**

augmentation des ventes de tous les produits phytosanitaires entre 2009 et 2016, dont le glyphosate qui est partout au 1er rang. Selon les chiffres de la Banque Nationale des Ventes distributeurs (BNV-d), 70 811 tonnes de pesticides ont été vendus en Occitanie entre 2009 et 2016. C'est beaucoup plus que la moyenne des régions métropolitaines (40 937 tonnes). Les ventes ont bondi de 59,7 % en Occitanie !

Même si l'Ariège semble mieux lotie, car seule les basses plaines céréalières en font un usage important, elle utilise tout de même 576 tonnes de produits phytosanitaires par an, et le glyphosate vient loin en tête des utilisations.

Ainsi, malgré les plans Ecophyos financés sur fonds public, on ne peut que constater une forte augmentation de la consommation des produits phytos sur les plantes et les sols, que l'on retrouve dans les eaux.

* les masses d'eau souterraines sont en mauvais état ou avec des secteurs dégradés par les nitrates et pesticides. Ces surfaces, qui représentent en Ariège 38 % des masses d'eau superficielles et 40 % des masses d'eau souterraines libres, subissent une pression phytosanitaire significative, particulièrement sur les secteurs de la vallée de l'Ariège, où se concentrent les grandes cultures (céréales et oléo-protéagineux). Sur ces secteurs géographiques de monoculture intensive, la forte sensibilité des sols à l'érosion augmente les transferts de molécules phytosanitaires vers les milieux aquatiques.

Nous voulons croire, qu'avec les autres témoignages sur la nocivité des pesticides, nous avons participé à la décision du tribunal qui a osé prononcer la relaxe des 21. Ne boudons pas le plaisir de cette victoire en première instance.

Après les grandes crues de l'Ariège et de l'Hers l'hiver 2020

Dans la suite de la journée de nettoyage, organisée le samedi 22 février à Varilhes, à l'initiative de la Société locale de pêche, du Syndicat rivière, des kayakistes et autres associations, le Chabot a poursuivi ses interventions de collecte des déchets sur les berges de l'Ariège avec l'aide d'un groupe de scouts venus de Paris. Nous les avons accueilli sur le site de la Belle Vertes pendant une semaine.

Encore et toujours du plastique, de la ferraille, des pneus et quantités d'autres horreurs tout droit sortis des vieilles décharges reprises par les crues.

Ecoutez leur expérience dans l'interview que nous avons réalisé à la fin de leur séjour :

<https://www.radio-transparence.org/post/le-chabot-la-protection-des-rivi%C3%A8res>

Covid ou pas Covid le nombre d'enquêtes publiques ne diminue pas

Saverdun réaménagement sa déchèterie

La trop grande proximité des installations n'est pas compatible avec le lieu de passage important que représente le Crieu et sa ripisylve. Le Crieu est le seul passage sécurisé qui permette à la faune de franchir, l'ancienne nationale 20, la voie ferrée et l'autoroute A9.

Le projet doit respecter ce corridor écologique unique sur la vallée de Basse Ariège.

La carrière de talc de Luzenac renouvelle sa concession et s'agrandit

Elle souhaite déborder sur son côté nord vers la réserve naturelle régionale riche de biodiversité, d'espèces faunistiques et floristiques protégées.

Mais cette fois, le commissaire enquêteur retient notre demande que soient définitivement abandonnés les secteurs d'exploitation au Nord et que le périmètre de la carrière s'arrête à la ligne de crête.

Deux enquêtes publiques portant :

* sur **la création d'une micro centrale à Orlu** sur l'Oriège où nous avons porté un avis négatif. L'Oriège, doit conserver tout son potentiel biologique pour conserver sa capacité et sa qualité d'accueil des espèces emblématiques qui y sont encore présentes.

* **et sur le renouvellement de la concession de la centrale d'Aulus les Bains.**

C'est l'occasion de faire valoir les améliorations nécessaires pour limiter les impacts

Et pas moins de 5 enquêtes portant sur les Plans Locaux ou intercommunaux d'Urbanisme (PLU et PLUi) :



« **Le Chabot** »

Association de **Protection des Rivières Ariégeoises**

- * le PLU de Montbel afin de réaliser un "éco village" aux abords du lac
- * le PLU de la Communauté de Communes de Mirepoix
- * le PLU du Vernet d'Ariège
- * le PLU de la commune de Crampagna
- * le PLU de la commune de St Jean du Falga.

Avec souvent des analyses proches concernant la consommation des espaces, le respect des trames vertes et bleues, le respect des cours d'eau, la qualité des assainissements, la mobilité douce, le souci de favoriser l'infiltration directe des eaux pluviales en limitant l'imperméabilisation des sols, libérer et respecter un espace de divagation des cours d'eau, engager les Communes ou Communautés de communes vers le zéro pesticides sur leur territoire etc...

Les dossiers juridiques

En matière juridique, la stratégie du perdu-gagné se développe de plus en plus chez les décideurs et à l'inverse, pour nous, c'est gagné-perdu et je m'explique :

Prenez un projet contestable, et qui sera contesté, comme par exemple la construction d'une usine d'embouteillage d'eau de source publique, en bouteille plastique principalement ou en tétra-pack difficilement recyclable, en pleine montagne, financé massivement sur fonds publics... ou un projet de piste de ski, dans une forêt primaire abritant des espèces rares et protégées, enneigée par des canons, mutilant une zone humide... ou encore la création d'une retenue pour alimenter des canons à neige en capturant un ruisseau classé dans une station de ski de fond...

Comment vous y prendriez vous pour réaliser à tous les coups le projet en question ?

C'est tout simple : préparez très en amont et dans le secret des couloirs décisionnel, puis allez très vite pour réaliser quitte à prendre le risque de la sanction juridique défavorable. Le risque ? C'est de payer quelques indemnités et dommages et intérêts que l'on peut même budgétiser ! D'ailleurs peu importe, le plus souvent c'est de l'argent public.

C'est ce que nous avons connu à Mérens pour l'usine d'embouteillage, à Ax pour la piste des Campels où la piste est faite malgré une décision de justice défavorable à la Commune, sur le plateau de Beille où les travaux ont devancés la décision finale des tribunaux, et c'est ce qui se prépare à Montbel etc.

Cette stratégie donne à réfléchir sur le respect de la justice, sur le sens donné à la démocratie.

La vie de l'association

Un stage sur les enjeux milieux aquatiques et activités nature

Faisant suite à nos deux journées de rencontre et d'échanges sur les impacts des activités nature sur les milieux aquatiques nous avons ouvert avec FNE MP un stage sur ces activités qui peuvent être pénalisantes pour les milieux. C'est Célestine qui l'assure avec compétence et ténacité, collectant les données, assurant les rencontres et les interviews.

Radio Chabot est opérationnel depuis presque une année.

On peut entendre le point de vue du Chabot sur radio Transparence en podcast ou en direct en alternance avec les émissions du CEA tous les lundi à 19h et samedi à 10h.

Quelques émissions sont encore disponibles en Podcast :

- * Merens et la privatisation des eaux de source de la vallée,
- * Une émission dédiée à la protection des rivières. En première partie, le reportage sur l'action des jeunes pour les rivières ariégeoises : nettoyage des berges et cartographie des cours d'eau. En deuxième partie, avec Daniel Strub : "l'ingénieur ingénieur Castor"
- * Notre porte parole fait l'historique du lac de Montbel et le re-situe dans le contexte des aménagements prévus que l'association "le Chabot" combat
- * 2 émissions sur les Enquêtes publiques et les commissaires enquêteurs,

D'autres sont encore à venir, consultez : <https://www.radio-transparence.org/blog/categories/le-chabot>

Et cette année une nouveauté : toutes les semaines, les actus ariégeoises de l'environnement, dossiers, manifestations, reportages, micro trottoir...



« *Le Chabot* »

Association de *Protection des Rivières Ariégeoises*

Rapport financier

Les comptes de 2020 de l'association sont arrêtés respectivement à :
4415 euros de recettes pour 4353 de dépenses ce qui dégage un solde positif de 62 euros.

Après un échange avec les participants, les rapports : financier, moral et d'activité sont mis aux voix.

Le rapport moral et d'activité est approuvé à l'unanimité des présents.

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité.

Pour APRA "le Chabot"
Le Président

Jérôme Brosseron